CLAUSE INSERTION

MARCHES PUBLICS

CONSEIL GENERAL LOIRE-ATLANTIQUE

Les contrats de territoire

LOIRE ATLANTIQUE
Département solidaire
Conseil général

Clause insertion – Cg 44

Les objectifs du Conseil général :

- **Favoriser l'accès à l'emploi des Bénéficiaires du RSA par l'intégration des clauses d'insertion dans la commande publique**
- **Promouvoir le rapprochement entre l'entreprise et le public en difficulté d'accès à l'emploi = étape potentielle du parcours d'insertion.**
- **Permettre l'accès à une qualification professionnelle.**

Le choix de l'article 14

Clauses d'insertion : le choix de l'article 14

- **Pour mémoire : les conditions d'exécution d'un marché peuvent comporter des éléments à caractère social ou environnemental qui prennent en compte les objectifs de développement durable en conciliant :**
  - ➔ **développement économique,**
  - ➔ **protection et mise en valeur de l'environnement**
  - ➔ **progrès social**
- **Cet article ouvre la possibilité dans le cadre de l'exécution d'un marché public d'imposer au titulaire la réservation d'un certain volume horaire de travail à consacrer à une action d'insertion à destination de publics en difficulté.**

LOIRE ATLANTIQUE Département solidaire Conseil général

Clauses d'insertion : le choix de l'article 14

- **Le recours à l'article 14 est une <u>démarche juridiquement sécurisée</u> :**
  - ➔ **Aucun contentieux répertorié sur cette question au CG44 depuis 3 ans,**
  - ➔ **C'est également une démarche sécurisée relativement à d'autres dispositifs envisageable :**
    - Article 53 : intégration d'un critère de jugement des offres relatifs à l'action d'insertion. Quid du lien avec l'objet du marché? Quid de l'appréciation qualitative de l'action d'insertion?
    - Article 30 : l'action d'insertion doit être l'objet du marché. On se situe donc dans le cadre d'un marché de service. Comment articuler cette prestation de service avec les prestations à réaliser : travaux, fournitures…
- **Le recours à l'article 14 est une <u>démarche juridiquement simple</u> :**
  - ➔ **L'offre de l'entreprise est régulière ou irrégulière… il n'y pas d'appréciation qualitative à porter sur cette offre (contrairement à l'article 30 ou 53)**
  - ➔ **La clause est standard (« clauses type ») et relativement bien connue des entreprises**

LOIRE ATLANTIQUE Département solidaire Conseil général

Clause insertion – Cg 44

Les acteurs de la clause d'insertion

Les Chargés d'Accompagnement Emploi

Les structures d'insertion :

- ETTI
- Association intermédiaire
- GEIQ
- Entreprise d'insertion
- Chantier d'insertion

Les Entreprises titulaires

Le Conseil Général

- Les Services donneurs d'ordre.
- Le Service insertion
- Le Service des marchés
- La Commission d'appel d'offres

Les Partenaires institutionnels

- Nantes métropole
- CARENE

LOIRE ATLANTIQUE
Département solidaire
Conseil général

Clause insertion – Cg 44

Mode opératoire

- Temps 1 - anticipation
- Temps 2 - élaboration de la clause d'insertion
- Temps 3 - passation du marché
- Temps 4 - exécution du marché

Opportunité de la clause d'insertion

- Technicité requise
- Durée de l'opération
- Public mobilisable
- Montant de l'opération

Service donneur d'ordre

Service insertion

Méthode de calcul de la clause d'insertion 1/2

Mise en adéquation entre les paramètres suivants :

- **Estimation par lot en € HT**
- **Estimation des coûts de main d'œuvre en €**
- **Fixation des seuils minimum en € HT consacrés à l'insertion selon l'activité du lot**
- **Fixation des seuils minimum en heures et par lot**

LOIRE ATLANTIQUE
Département solidaire
Conseil général

Méthode calcul de la clause d'insertion – exemple 2/2

Lot voirie
Estimation HT du lot 1 000 000€

► Estimation du coût de la main d'œuvre :
1 000 000€ x 24% = 240 000€
► Coût consacré à la main d'œuvre :
240 000€ x 5% = 12 000€
► Nombre d'heures d'insertion :
12 000€ / 30€ = 400 heures

LOIRE ATLANTIQUE
Département solidaire
Conseil général

Les outils de liaison et de suivi

Fiche projet

service donneur d'ordre → service insertion

Analyse de l'offre d'insertion

service insertion → service donneur d'ordre

Identification de l'attributaire

service donneur d'ordre → service insertion

Suivi de l'offre d'insertion

service insertion → titulaire

LOIRE ATLANTIQUE
Département solidaire
Conseil général

Clause insertion – Cg 44

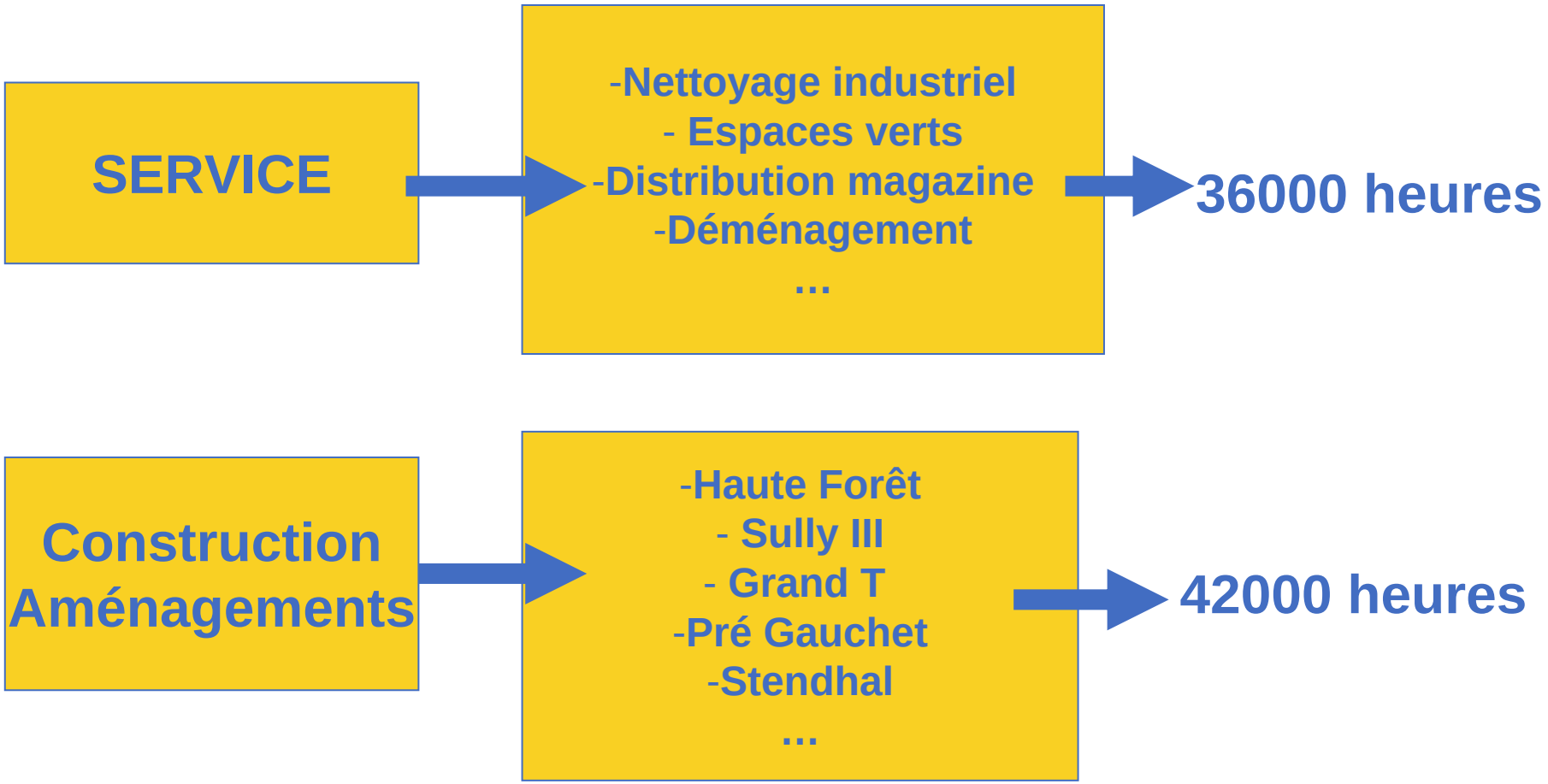

LOIRE ATLANTIQUE
Département solidaire
Conseil général